



*Saint André d'Olérargues...*

*...un village, des hameaux, un terroir*



## BULLETIN MUNICIPAL N° 17

Août – Décembre 2023



# SOMMAIRE

**Page 4 : Edito**

**Page 6 : Renseignements pratiques : artisans, numéros utiles, contacts associatifs**

**Page 9 : Informations diverses : Agglo, Département, Région, Etat...**

- (page 9) Participer aux élections européennes
- (page 9) Recrutement cadet de la République
- (page 9) Un projet de rénovation énergétique
- (page 10) Concours photo du CAUE
- (page 10) Recensement oliviers pour classement en appellation
- (page 11) Redevance Incitative : Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024

**Page 12 : Informations du village**

- (page 12) Obligations Légales de Débroussaillage
- (page 12) Opération de broyage
- (page 12) Petite devinette !
- (page 13) L'application panneau pocket
- (page 13) Recensement citoyen des jeunes de 16 ans
- (page 14) Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme
- (page 14) Déclarations locatives et taxes de séjour

**Page 15 : Vie du village :**

- (page 15) Zoom sur...Le caveau Terres d'Aieux
- (page 16) Départ de Natacha Teissonnier et Florent Gandi
- (page 16) Les porte- sacs jaunes de Bernard
- (page 17) Remise des drapeaux du Souvenir Français
- (page 18) Opération brioches
- (Page 18) Commémoration du 11 novembre
- (page 18) Nouvelle activité : massage bien-être
- (page 19) Etat Civil – parrainages civils
- (page 19) Inscription scolaire : c'est maintenant !
- (page 19) Deux sapins décorés par les enfants
- (page 20) Tapis judo et Jeux Olympiques

**Page 21 : Ecole**

- (page 21) une rentrée en musique
- (page 21) la fête de fin d'année en chanson et musique
- (page 21) Un nouvel ordinateur à la cantine
- (page 22) La page des écoliers

**Page 23 : Travaux**

- (page 23) Terrain multisports
- (page 24) Changement des pompes au forage
- (page 24) Enlèvement des supports à conteneurs
- (page 24) Réfection de la toiture du kiosque
- (page 24) « Plus beau notre village »

**Page 25 : Savoir vivre**

- (page 25) Incivilités
- (page 25) Déchets sauvages
- (page 25) Vol d'un panneau
- (page 25) Attention ! Tout ne va pas au composteur !

**Page 26 : Paroles aux associations**

- (page 26) La Diane Olérarguaise
- (page 27) Le Comité des Fêtes et de Jumelage « Lou Lavandin »
- (page 28) Ceux du Réfrégeoun
- (page 28) l'OlérARTguaise
- (page 29) Association des Parents et Amis de l'Ecole de St André d'Oléargues
- (page 30) Association Alpha

**Page 31 : Un peu d'histoire pour finir**

Chères Olérarguaises et Chers Olérarguais,

Nous venons de tourner la page de 2023 en espérant que celle de 2024 soit meilleure. Elle le sera pour peu que l'on sache en apprécier les bons moments tout en pouvant faire face aux moins bons.

Les inquiétudes de par le monde sont nombreuses, les difficultés sont là aussi et cela ne sert à rien de s'étendre sur ce contexte géo politique mondial, la presse en est remplie.

Au contraire il ne faut jamais perdre de vue les actions concrètes, les petits riens comme les évènements positifs qui jalonnent notre vie et qui nous font avancer et cultiver l'espérance !

Les derniers mois de 2023 ont été bien occupés avec des magnifiques souvenirs en tête, je pense tout d'abord à la rentrée dans notre petite école. Ah cette rentrée scolaire c'est toujours un petit évènement surtout pour les tout-petits (et leurs parents !). Avec un effectif constant autour de 40 élèves, cette année ce sont 6 petites têtes blondes (ou pas !) qui ont découvert ce nouvel environnement : Alice, Soline, Corentin, Gabriel, Gaspard et Timothée. Après des premiers jours hésitants, rapidement l'école n'avait plus de secret pour eux.

Je pense aussi bien sûr à nos plus grands qui, ça y est passent le cap et enchaînent avec le secondaire, il s'agit de Charlotte, Elina, Jeanne, Neva, Marley, Djani, Mylann et Nans. Belle continuation à eux dans les collèges bagnolais !

Vous allez dire que je me répète mais je voudrais vraiment saluer l'investissement des enseignants et des agents qui travaillent au sein de cette école.

Les bonnes relations parents/école/mairie sont un atout indiscutable pour l'harmonie de ce bel ensemble. Croyez-moi beaucoup nous l'envient ! C'est un contexte favorable et propice à fabriquer de merveilleux souvenirs d'enfance à cette jeunesse. Nous avons la chance d'avoir une équipe enseignante qui est toujours à la recherche du « petit plus » ou de projets propres à éveiller la curiosité et parfaire l'instruction des enfants. Je pense par exemple à la réalisation d'un « drapeau école » du Souvenir Français de nature à concrétiser le devoir de mémoire ou encore au prochain projet lancé, celui d'une « web radio scolaire » tout un programme à venir!

Sans oublier l'association des parents d'élèves qui joue un rôle important pour l'école mais aussi pour l'animation villageoise au même titre que les différentes associations qui chacune dans son domaine joue un rôle capital pour le bien-être et la convivialité au sein de notre commune.

Après le repos estival, notre projet phare de 2023 a repris, avec la mise en place à l'automne de l'équipement sportif sur le terrain multisports. Enfin du concret ! Et courant novembre, la joie surtout de voir les enfants de l'école inaugurer et s'éclater sur ce nouvel espace.

Ils ont été les premiers mais espérons qu'habitants, petits et grands, seront nombreux à l'utiliser avec les beaux jours qui arrivent, c'est le but ! Et 2024 étant une année olympique, c'est parfait !

Pour rappel, 2024 est aussi l'année de la mise en place effective de la redevance incitative. J'espère que 2023 vous aura permis de tester ce nouveau système et la capacité de votre conteneur. Vous pouvez d'ailleurs en changer la taille cette année, mais ne vous précipitez pas, testez d'abord votre façon de gérer les ordures ménagères, le tri, le papier, le compost aussi de manière à bien calculer la capacité et le nombre de sorties de votre poubelle.

Du changement se fera aussi au niveau de la facturation, cette année vous recevrez deux factures, spécifiques au service de collecte et tri des déchets (auparavant inclus dans la taxe foncière bâti dans une colonne spécifique). Des explications vous sont fournies dans le bulletin et n'hésitez pas à nous faire remonter vos problématiques et à contacter également le service de gestion des déchets de l'agglomération du Gard Rhodanien.

Nous avons dernièrement lancé la refonte de notre site internet, non pas qu'il n'était pas à la hauteur, bien au contraire et j'en profite pour saluer l'investissement de Gérard Laval qui a construit ce site de A à Z, à moindre coût et qui plus est, très riche en données historiques et géologiques, ce qui sera repris. Géré ensuite par Gérard Facon, qui n'a pas pu continuer son mandat suite à son déménagement, il devient nécessaire désormais de le retravailler pour faciliter sa réactualisation de manière plus simple et pour mieux coller aux réglementations actuelles, cela devrait prendre quelques mois.

« On marche sur la tête », c'est le message qu'a voulu faire passer le monde agricole à l'automne en mettant à l'envers nos panneaux de communes dans la France entière, tant les difficultés et les inquiétudes en l'avenir sont nombreuses pour ce secteur économique ancestral de notre pays. Message non entendu et qui a conduit dernièrement cette profession à crier encore plus fort son désarroi et surtout pour faire comprendre qu'il est anormal de ne pas pouvoir vivre de sa production alors qu'au bout de la chaîne le consommateur ne s'y retrouve pas non plus. Importations massives de denrées étrangères soumises à des réglementations permissives alors qu'en France c'est l'inverse. Le monde agricole s'est adapté à de nouvelles façons de travailler et s'adaptera encore pour peu qu'il arrive à vivre dignement de son travail. Issue de ce milieu, j'y suis particulièrement sensible et je crains que dans quelques années, Saint André comme d'autres communes n'aura malheureusement plus le même aspect avec la diversité de ses cultures actuelles, c'est tout un aspect de la ruralité et économique qui est en perdition.

« On marche sur la tête », on a l'impression de l'entendre malheureusement dans d'autres domaines tant tout se complexifie... mais bon, on continuera à tenir le cap en essayant de faire au mieux dans la gestion de notre commune avec une équipe municipale qui reste à votre écoute.

Même si la sortie de ce bulletin a un peu tardé, l'ensemble des élus, le personnel communal et moi-même, vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle année, en ayant une pensée émue pour les personnes qui nous ont malheureusement quittés durant l'année.

Prenez soin de vous !  
Et bonne lecture !

*Nathalie Jacousse*



## INFORMATIONS PRATIQUES

### MAIRIE :

Téléphone : **04 66 79 08 03**

Télécopie : **04 66 79 08 47**

Email : **mairie.saintandredolerargues@gmail.com**

Site internet : **www.mairie-saintandredolerargues.fr**

### Accueil Public :

**Mardi : de 9h00 à 12h00**

**Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

### Permanence téléphonique du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 (sauf mercredi après-midi)

### NUMÉROS D'URGENCE :

- **Gendarmerie :**

♦ Brigade de St Laurent la Vernède :  
04 66 72 90 01

(Ouverte mardi et samedi de 9h et 12h)

♦ En dehors de ces horaires, contacter  
la brigade d'Uzès : 04 66 22 54 66

- **Police** 17  
- **SAMU** 15  
- **SAMU Social** 115  
- **Pompiers** 18  
- **N° d'urgence européen** 112  
- **Numéro d'appel pour les** 114

**personnes avec des difficultés à entendre ou à parler** : (Composer le « 114 » dans la fonction SMS/message de votre téléphone accompagné de votre message d'urgence).

[www.urgence.114.fr](http://www.urgence.114.fr)

- **Violences Femmes Info :** 3919

Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile, du lundi au samedi de 9h à 19h

- **Centre Hospitalier de Bagnols/Cèze :**  
04 66 79 10 11

- **Centre antipoison :** 04 91 75 25 25

- **Pharmacie de garde :** 32 37

### CONTACTS OU NUMEROS UTILES :

- **EDF :** Coupure/panne : 0 800 47 33 33

- **VEOLIA :** gestionnaire du réseau AEP : 0 969 329 328

- **ORANGE :** 3900 (particuliers) ou 3901 (professionnels)

- **ENEDIS :** Si coupure prolongée, situation dangereuse (particuliers et pros) ou projets de raccordement :  
Tel : 09 72 67 50 30 (du lundi au vendredi de 8h à 17h).

- **Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien :**

1717, Route d'Avignon. 30200 Bagnols/Cèze  
Tél : 04 66 79 01 02

- **Préfecture du Gard :**

10, avenue Feuchères. 30 000 Nîmes  
Tél : 0466 36 40 40  
Courriel : [prefecture@gard.gouv.fr](mailto:prefecture@gard.gouv.fr)

- **Conseil Départemental du Gard :** [www.gard.fr](http://www.gard.fr)  
**À Nîmes :** Hôtel du Département Rue Guillemette :  
04 66 76 76 76

**Bagnols/Cèze :** 2, place S. Allende :

- Centre Médico-social : 04 66 33 30 00
- Antenne Conseil départemental : 04 66 33 3100
- Unité territoriale (Service Routes) : 04 66 39 66 39

### DÉCHETTERIE :

A St Marcel de Careiret –Après croisement RD9 / RD6.

**Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50**

**Et samedi de 8h à 11h50 et de 13h à 16h50**

(Fermeture le mercredi et les jours fériés)

### RAMASSAGES des ORDURES MÉNAGÈRES :

- **Ordures Ménagères** (poubelles noires, à sortir la veille, poignée tournée vers la voie de circulation) :  
**Mardi matin** à partir de 6h30

- **Déchets recyclables, emballages** (sacs jaunes à sortir seulement la veille au soir) :  
**Mercredi matin** : à partir de 6h30

# INFORMATIONS PRATIQUES

## PRODUCTEURS LOCAUX

### ✓ **CELLIER « TERRES D'AÏEUX »**

Cave Coopérative de St Marcel de Careiret et St André d'Olérargues  
Croisement Route de St André RD23/RD6 à St Marcel de Careiret.  
Tél 04 66 39 93 84 – 06 23 42 19 11  
terre-aieux@orange.fr

### ✓ **DOMAINE ALGAL**

Producteur de Spiruline  
La Fumade – Tel : 04 66 82 62 75  
Email : domainealgal@gmail.com  
http://www.spirulinealaferme.com

### ✓ **DOMAINE DU CHANOINE RAMBERT**

Producteur de vins et de légumes  
RD 143- La Bégude Tel : 04 66 79 01 74  
Site : http://chanoine.rambert.free.fr

### ✓ **LE MIEL D'EZECHIEL**

Producteur de miel  
La Fumade – 06 60 26 08 74

### ✓ **LES AGNEAUX DE FABIEN**

Elevage agneaux  
(Vente en caissette à la ferme)  
RD 23-Prés de malons - 06 74 40 56 91  
bouchet.fabien@hotmail.fr

### ✓ **MANADE DU JONCAS**

Vente directe de viande  
Tel : 04 66 89 30 42 / 06 76 59 76 88  
manadedujoncas@gmail.com  
www.manadedujoncas.com

### ✓ **LES TERRINES VEGETALES DE KARINE**

Production de terrines végétales  
06 41 06 46 99  
lesterrinesvegetales@gmail.com

### ✓ **MURIEL PRADIER**

Vente de légumes, œufs et poulets  
4135 Route de Christol – 04 66 89 48 24

### ✓ **LA FERME DU HAUT RUSSARGUES**

Fromages de Chèvres  
Livraisons au village les jeudis après-midi  
après commande au :  
06 78 03 47 50 – infos sur Facebook

### **GITES et LOCATIONS SAISONNIERES**

Un grand choix d'hébergements  
Voir sur le site Mairie -onglet « Tourisme »  
www.mairie-saintandredolerargues.fr

Les personnes non référencées ici et désirant l'être, ainsi que les personnes désirant modifier ou supprimer ce référencement doivent s'adresser à la mairie  
Adresse-E-Mail:  
mairie.saintandredolerargues@gmail.com

## ARTISANS/PROFESSIONS LIBÉRALES

### Construction - Bâtiments

- ✓ SABER-Bergerie de la Route - 04 66 79 09 34
- ✓ DELACROIX J-Denis -Les Près -04 30 39 65 49/06 14 92 01 12

### Electricité

- ✓ ABC Electricité- Les Fabrègues- 06 81 06 62 84
- ✓ RICCI Frères Electricité – Mas de Blanquet- 04 66 33 75 69

### Peinture

- ✓ CAMP Benoît - La Cabane - 06 64 12 56 70

### Plomberie/Climatisation

- ✓ VIDAL Jérôme – La Cadinière –06 98 80 93 07  
jv.entreprise30@gmail.com

### Entretien élagage

- ✓ PRADE Lionel - Mas Sellier - 04 66 79 05 29/06 71 62 87 75

### Diagnostics habitations

- ✓ SPDI : Diagnostic Immobilier- PRADE Samuel  
Les Pièces Longues - 06 08 88 42 83

### Activités photographiques

- ✓ Soc. CHRYSALIDE- MICHEL Bernard - Plaine de Molières  
04 66 79 08 38

### Patricienne en énergétique - Psychomotricienne

- ✓ Un temps pour soi - CAULET Pascale  
Traverse du Mas de Sellier -06 69 74 64 63. tao.atelier@yahoo.fr

### Pièces et réparations composites

- ✓ POLYPLAN AERO– LABROUVE Vincent -Mas de Christol  
06 61 89 53 41

### Infirmière/infirmier

- ✓ GALON Lilian - St Marcel de Careiret -06 30 76 91 75

### Véhicule Transport avec Chauffeur

- ✓ JessiJo VTC – 06.01.98.89.44 ou 06.48.06.32.94. -  
jessijo.vtc@gmail.com

### Patricienne en massage – Soins énergétiques à distance

- ✓ PRADE Sylvie – Sylvie massages– 425 Chemin du Vaquier  
06-87-47-91-41– massagesdesylvie@gmail.com

## RESTAURATION AU VILLAGE

### ✓ **L'EMPREINTE Restaurant**

Av des Lavandières – 06 69 32 80 88  
lempreinte.restaurant30@gmail.com  
https://www.facebook.com/Lempreinte-Restaurant

### ✓ **La Manade du JONCAS**

Restauration de groupe sur réservation  
Produits de la ferme - Animations taurines (l'été)  
Tél : 04 66 89 30 42 ou 06 76 59 76 88  
manadedujoncas@gmail.com  
Site : http://www.manadedujoncas.com

### ✓ **Camion à pizza « DROIT AU FOUR »**

Le lundi soir à partir de 18h (devant le lavoir)  
Commande au 06.61.74.73.34

# INFORMATIONS PRATIQUES

## CONTACTS ASSOCIATIONS

### ◆ CLUB "CEUX DU REFREGEOUN"

- Président : Patrick MILOT – ceuxdurefregeoun@aol.com
- Activité principale : Réunion des aînés, les mardis 14h30-18h (salle communale).
- Repas, visites touristiques périodiques.

### ◆ ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ET AMIS DE L'ECOLE PUBLIQUE DE ST ANDRE D'OLERARGUES

- Présidente : Alicia MACCHIARELLA
- Activité principale : aide et organisation de manifestations en soutien à l'école publique : Ventes de gâteaux, de plantes et diverses manifestations sur la place du village.

### ◆ COMITE DES FETES ET DE JUMELAGE « LOU LAVANDIN »

- Présidente : Chrystelle BROUILLET - loulavandin@yahoo.fr
- Activités principales : festivités et animations des fêtes du village et du jumelage.
  - Repas du 08 mai
  - Repas et bal du 14 juillet
  - Fête votive : dernier week-end complet de juillet
  - Soupe aux pois et jambons : 3<sup>ème</sup> samedi de septembre.
  - Loto gourmand courant décembre

### ◆ SOCIETE DE CHASSE « LA DIANE OLERARGUAISE »

- Président : Didier QUEYRANNE
- Activité principale : gestion de la chasse sur le territoire communal.

### ◆ ASSOCIATION « L'OLERARTGUAISE »

- Présidente : Anne ODE – lolerartguaise30@gmail.com
- Activité principale : promouvoir la culture et l'art à travers la mise en place d'ateliers artistiques pour les enfants et les adultes.
- Cours les mercredis matin et après-midi de 14 à 18 h.

### ◆ ASSOCIATION « ALPHA »

- Présidente : Nelly CHAYNE
- Activités principales : Favoriser et promouvoir le bien-être par la pratique du Yoga (lundi soir) et du Qi Gong (mercredi et jeudi soir).

### ◆ ASSOCIATION NIOFAR

- Présidente : Caroline MBAYE
- Activités principales : Développer les échanges entre la France et le Sénégal



## INFORMATIONS DIVERSES :Etat, Région, Département, Agglomération

### PARTICIPER AUX ÉLECTIONS EUROPENNES

Dans le cadre des élections européennes 2024, **les électeurs ont jusqu'au 03 mai 2024** pour s'inscrire afin de participer au scrutin du 09 juin.

Vous pouvez vous inscrire :

-soit en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

-soit en venant chercher le document CERFA (n° 12669\*2) à remplir à la mairie.

Dans les deux cas, vous devrez vous munir des justificatifs suivants : le document cerfa dûment rempli, une copie d'un document d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois : factures établies dans la commune de rattachement (facture téléphone portable non admise).

### RECRUTEMENT CADET DE LA RÉPUBLIQUE

La police nationale recrute des cadets de la République pour septembre 2024.

Possible entre 18 et 30 ans, bac non obligatoire, formation professionnelle rémunérée pour devenir policier adjoint et préparation au concours de gardien de la paix.

- **Inscription avant le 31 mars 2024.**
- Sélection par région entre le 08 avril et 31 mai 2024
- Pour en savoir plus : N° vert 0800 22 0800
- <https://devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/cadet-PA/cadet-de-la-republique>



### UN PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE ?



#### Agenda des permanences

La participation de votre collectivité vous permet de bénéficier d'un service de proximité. Prenez rendez-vous pour rencontrer un conseiller de la rénovation énergétique dans une permanence proche de chez vous.

Localisation	Lieux	Permanences	Horaires
<b>Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien</b>			
Bagnols-sur-Cèze	La Maison Coeur de Ville	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> vendredi du mois	9h00-12h00 13h30-16h30
Laudun-L'Ardoise	Mairie	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mercredi du mois	9h00-12h00
Pont-Saint-Esprit	La Cazerne 1 <sup>er</sup> étage-salle 1.46	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> vendredi du mois	9h00-12h00
Goudargues	Mairie	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> vendredi du mois	13h30-16h30
<b>Communauté de communes du Pont-du-Gard</b>			
Remoulins	Maison des services Publics	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mercredi du mois	9h00-12h00
Aramon	Maison de la solidarité et de l'emploi Bureau N°5	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mercredi du mois	13h30-16h30
Montfrin	Salle du cercle	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mercredi du mois	13h30-16h30

Siège CC : Siège de Communauté de communes

Pour obtenir un rendez-vous  
<https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>

Si vous avez un projet de rénovation énergétique et souhaitez obtenir des conseils, des permanences existent. Elles sont gratuites et accessibles à tous.

Porté par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) du Gard, ce service est proposé sur le territoire de l'Agglomération du Gard Rhodanien. Pour prendre rendez-vous, aller sur le site internet des CAUE <https://.les-caue-occitanie.fr/gard>

Vous pouvez également les joindre par téléphone au 04 66 70 98 58

- lundi et vendredi de 13h30 à 17h
- mardi et jeudi de 9h à 12h30

Vous pouvez aussi obtenir d'autres renseignements sur le site de l'agglomération dans la rubrique « La rénovation énergétique ».

## INFORMATIONS DIVERSES (suite)

### CONCOURS PHOTO DU CAUE

Comme chaque année le CAUE lance son concours de photos jusqu'au 31 mars 2024.

Il est ouvert à tous, petits et grands !

Pour plus d'infos sur les modalités de participation et d'inscription :

Site internet : [www.les-caue-occitanie.fr/gard](http://www.les-caue-occitanie.fr/gard)



### RECENSEMENT DES OLIVIERS POUR CLASSEMENT EN APPELLATION

Le Syndicat des AOP « Olives et Huile d'Olive de Nîmes » lance un recensement jusqu'à fin février 2024 dans plus de 49 communes, dont Saint André. L'appel est lancé aux propriétaires de parcelles d'oliviers afin d'étudier la possibilité d'un agrandissement de l'aire géographique des cahiers des charges des AOP « Huile d'olive de Nîmes » et « Olives de Nîmes ».

L'appellation existe depuis 2004 pour l'huile et 2006 pour l'olive. C'est la Picholine qui constitue le cœur de l'appellation.

Il est important de rappeler que vous pouvez déclarer aussi une intention de plantation et non pas seulement les parcelles déjà plantées.

Pour plus de renseignements : <https://huile-olive-nimes.fr/recensement-2023-2024/>

### RECENSEMENT PARCELLES D'OLIVIERS d'octobre 2023 à février 2024

Le Syndicat des AOP Olive et Huile d'olive de Nîmes lance un appel aux propriétaires de parcelles d'oliviers pour établir un recensement général sur la zone Est du département du Gard.

Ce recensement sur 49 communes a pour objectif d'étudier la possibilité d'agrandissement de l'aire géographique des Cahiers des Charges des AOP (Appellations d'Origine Protégées) Olive de Nîmes et Huile d'olive de Nîmes.



Pour cela munissez-vous de la **fiche parcellaire** transmise à votre commune afin de nous la retourner complétée :  
par mail à : [huileolivenimes@gmail.com](mailto:huileolivenimes@gmail.com)  
par courrier :

Syndicat des AOP Olive et Huile d'olive de Nîmes  
Mas de l'Agriculture  
1120 Route de St Gilles  
30900 NIMES

# INFORMATIONS DIVERSES (suite)

## REDEVANCE INCITATIVE

### Attention !

Après une année test en 2023,

**La redevance s'applique dès janvier 2024**

Cette redevance permet de financer l'ensemble du service de la collecte et du traitement des ordures ménagères et emballages, les déchetteries, les charges de structures et des personnels, les fournitures des équipements de collectes...

Pour rappel, vous bénéficiez d'un forfait de 15 levées à l'année pour votre bac. Au-delà, un prix à la levée supplémentaire sera appliqué (voir grille tarifaire).

La **facturation** se fera de la sorte :

- Une facture entre mars et juin
- Une facture entre septembre et novembre
- Une facture en janvier de l'année suivante pour régulariser (en cas de dépassement des 15 levées).

### ➔ GRILLE TARIFAIRE BAC

MODÈLE DE BAC	VOLUMES					
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4-5 personnes	6 personnes et plus ou professionnels	
	80l	120l	180l	240l	360l	660l
NOMBRE DE LEVÉES INCLUSES SUR LE BAC OM	15	15	15	15	26	36
MINIMUM FACTURABLE ANNUEL	206 €	258 €	336 €	414 €	957 €	2 243 €
PRIX LEVÉES SUPPLÉMENTAIRES	11 €	14 €	20 €	25 €	35 €	61 €

Le **paiement** de la facture sera possible par :


- carte bleue via Payfip sur gardrhodanien.fr
- chèque via TIP SEPA
- en espèce (flash QRcode)
- chez un buraliste)
- virement auprès du centre d'encaissement

## MÉMO TRI

### SAINT ANDRÉ D'OLÉRARGUES


Démarrage redevance incitative  
01 janvier 2024

#### COMPOST



Compost privatif ou Aire de compostage collectif sur le parking sous la place (bio seau à récupérer en mairie)

#### EMBALLAGES




Sacs jaunes récupérables en mairie (50/an)

*Jour de sortie sur le domaine public : mardi soir*

*Jour de collecte : mercredi*


#### VERRE




Colonnes disponibles :

- La Bégude, en bordure RD 143
- parking du cimetière
- avenue des Lavandières, sous le parking de la mairie

#### PAPIERS



#### ORDURES MÉNAGÈRES




Bac individuel récupérable auprès de l'agglô du Gard Rhodanien

*Jour de sortie sur le domaine public (poignée face à la route) : lundi soir*


*Jour de collecte : mardi*

#### TEXTILES



Colonne disponible avenue des Lavandières, sous le parking de la mairie

Pour le reste : Déchetterie de St Marcel de Careiret



Un doute, une question, vous n'avez pas vos bacs...

☎ 04 66 90 58 00    @ redevance.incitative@gardrhodanien.fr

# INFORMATIONS DU VILLAGE

## OLD : Obligations Légales de Débroussaillage

***Le risque feux de forêt et végétation est de plus en plus présent.  
Avant l'été, il est très important de débroussailler autour de son habitation.***

Votre responsabilité est engagée quand vous allumez un feu, quand vous laissez la végétation pousser...

La réglementation donne les modalités et prescriptions techniques du débroussaillage.

### Quelques petits rappels :

-En zone urbaine (toute la parcelle même non bâtie doit être maintenue débroussaillée) et zone non urbaine (50 mètres autour de toute construction ou installation).

-Par le propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti ou classé constructible

-Le débroussaillage inclut : la taille (voire la coupe d'arbres et d'arbustes), la possibilité de conserver des bouquets d'arbres, la suppression des arbres et arbustes morts ou dépérissant, l'élagage sur une hauteur de 2 mètres des sujets maintenus, la destruction de tous les déchets de coupe...

### Pour plus d'information :

[www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation](http://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation)

[www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr) rubrique débroussaillage

[www.collectivitesforestieres-occitanie.org](http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org) : espace débroussaillage

Et n'oubliez pas, pour vous faciliter la tâche, la commune organise une opération broyage pour l'élimination des végétaux, et vous pouvez ensuite récupérer le broyat.

## Opération de broyage

Comme au printemps, une opération broyage a été mise en place cet automne par une entreprise, mandatée par l'Agglomération du Gard Rhodanien. La quantité de branchage avoisinait les 3 ou 4m<sup>3</sup>. Et le broyat qui en résulte est laissé sur place, à disposition des administrés.

La **prochaine Opération broyage**, celle de printemps aura lieu le

**VENDREDI 29 MARS 2024**

Vous pourrez apporter vos branchages avant cette date.

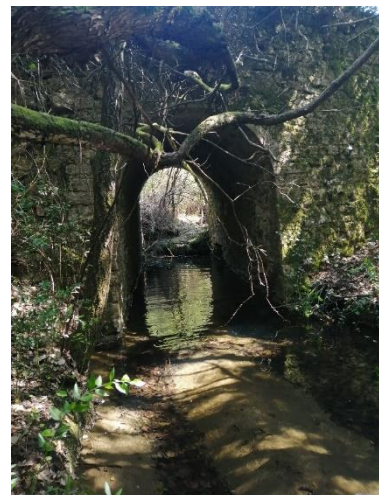
## Petite devinette !



Voici deux photos prises sur le territoire de la commune...  
Reconnaissez-vous ces lieux ?

1)

2)



Réponses en fin de bulletin...

# INFORMATIONS DU VILLAGE (suite)

## L'APPLICATION PANNEAU POCKET :



PanneauPocket

Pour être averti des informations de la commune sur votre téléphone, cette application gratuite permet de recevoir des informations liées à la commune en temps réel.

Obtenir ce service est très simple : téléchargez l'application sur votre smartphone, sélectionnez la commune de Saint André à l'aide du nom (ou du code postal pour une recherche plus rapide) puis sélectionnez-la dans vos favoris.

Vous serez ainsi averti dès qu'une information sera publiée.



## RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire** qui permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans. Il est également demandé pour l'inscription aux concours et examens comme le baccalauréat ou le permis de conduire.

Tous les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser **entre la date de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du troisième mois suivant** (avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans).

Le jeune (ou son représentant légal, en cas d'empêchement) doit se présenter à la mairie de son domicile, muni des documents suivants :

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

## INFORMATIONS DU VILLAGE (suite)

---

### DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est également possible de déposer les demandes d'autorisation par voie dématérialisée sur une plateforme dédiée en ligne : <https://ideau.atreal.fr/>

#### Les différentes étapes pour déposer mon dossier en ligne :

1. Une aide à la saisie de mon CERFA sur AD'AU (pré-contrôle qualité/ complétude des données)
2. Déposer mon dossier sur IDE'AU raccordé à France Connect et me conformer aux CGU (Conditions Générales d'Utilisation)
3. Choisir puis remplir le formulaire en ligne
4. Joindre les documents numériques du dossier
5. Soumettre le dossier à l'administration
6. Suivi de l'état d'avancement de mon dossier à chaque étape de l'instruction

#### Pour tout renseignement sur vos droits en urbanisme :

Site internet de l'Etat : <http://www.service.public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Site internet de l'agglomération : <http://gardrhodanien.fr/services/urbanisme-2/droits-des-sols/>

### DÉCLARATIONS LOCATIVES ET TAXES DE SEJOUR

Notre territoire attire de plus en plus de touristes désireux de profiter du calme et d'un climat privilégié. Vous êtes concerné si vous louez, au jour ou à la semaine une chambre, un gîte ou un logement quel qu'il soit.

**Informations plus générales sur la plateforme d'information, de déclaration et de paiement des taxes de séjour de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien : [gardrhodanien.taxesejour.fr](http://gardrhodanien.taxesejour.fr)**

**La taxe de séjour n'est en aucun cas à acquitter par le loueur mais bel et bien par le locataire.**

Sachez que tous les opérateurs numériques qui sont intermédiaires de paiement (Airbnb, Leboncoin, Abritel...) **prélèvent automatiquement cette taxe** lors de la transaction locative et la reversent à l'Agglomération. Si vous passez par un de ces sites, vous n'aurez donc pas à collecter cette taxe de séjour, mais vous devrez quand même déclarer sur l'honneur via la plateforme, ne pas avoir encaissé de séjour en direct.

**Merci de faire parvenir, par mail, à la mairie ([mairie.saintandredolerargues@gmail.com](mailto:mairie.saintandredolerargues@gmail.com)), les formulaires CERFA correspondant remplis pour toutes activités locatives à déclarer ou pour tout changement de destination** (arrêt d'une location, mise en dormance, ouverture d'une chambre ou d'un gîte supplémentaire...).

Le service taxe de séjour de l'Agglomération reste à votre entière disposition pour toute question. Les lundis et mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 04.66.79.01.02 - [gardrhodanien@taxesejour.fr](mailto:gardrhodanien@taxesejour.fr)

# VIE DU VILLAGE



## ZOOM SUR...LE CAVEAU TERRES D'AIEUX

Même si ce caveau est sur la commune de St Marcel, son adresse est « route de St André » ! Il est surtout le débouché du travail de plusieurs producteurs du village !

La grande majorité des agriculteurs de Saint André apporte à la cave coopérative leur raisin qui est vinifié et embouteillé pour être vendu au caveau. En 2023, les Olérarguais sont 6 (J-Yves Couderc, Eric Dumas, J-Marie Ferrari, Gérard Lacousse, Fam. Maurin et Pierre Pesenti), soit une petite moitié des principaux apportant. Et le président de la cave et du caveau est aussi un Olérarguais !



Le caveau est installé à un emplacement stratégique, placé sur un axe très fréquenté : la Départementale 6.

Il propose aussi des produits du terroir, locaux et artisanaux : miel, huile d'olive, charcuterie... et même quelques ouvrages d'histoire locale.

Le caveau a ouvert en 2008, après que le Conseil d'administration eut acquis la maison en 2007. A la suite de quelques travaux d'agencement intérieur (peinture, entrée...) l'inauguration pouvait avoir lieu.

Depuis c'est une histoire qui roule puisque le caveau a obtenu, en 15 ans, une quarantaine de médailles dans les plus prestigieux concours français : Orange, Paris, Macon, Occitanie et même à l'international, en Belgique !

Cette année, pour le millésime 2023, la moisson a été excellente avec deux médailles d'or et deux médailles d'argent au concours d'Orange, en espérant le même succès au prochain concours général agricole de Paris et d'Occitanie.

Nouveauté depuis quelques semaines : une carte de fidélité a été instaurée, entièrement gratuite.

### **Contact :**

**Adresse :** Route de saint André

30330 Saint Marcel de Careiret

**Tel :** 04 66 39 93 84

**Facebook :** Caveaux Terres d'aïeux.



## **VIE DU VILLAGE(suite)**

### **DÉPARTS DE NATACHA TEISSONNIER ET FLORENT GANDI**

Une petite réception a pu enfin être organisée en l'honneur du départ de l'ancienne secrétaire, Natacha Teissonnier, contrainte d'arrêter son activité professionnelle il y a quelques années, pour raison de santé. Mais la pandémie de covid avait empêché toute célébration et le temps a passé... Entourée de sa famille, amis, de ses collègues de travail et élus, Natacha a enfin reçu tout le témoignage d'affection qu'elle méritait.



Après quelques mots d'introduction de Nathalie Lacousse sur toute l'importance du rôle et de la fonction de secrétaire de mairie dans une commune comme la nôtre, c'est tout naturellement qu'il revenait à Florent Gandi, ancien maire d'évoquer les années de travail de Natacha au service de notre commune. C'est donc très touchée qu'elle a écouté son discours. Il est revenu sur ses années de collaboration avec Natacha et le bon travail qui en résultait et lui aussi était très ému pour l'occasion.

A son tour Natacha a tenu à dire quelques mots sur ces années, son attachement à St André et ses remerciements.

Ensuite, Nathalie Lacousse, a repris la parole pour annoncer un petit événement surprise. Ce rassemblement était l'occasion d'honorer aussi Florent Gandi pour ses nombreuses années en tant qu'élu. Il a passé 12 ans comme conseiller puis 18 ans comme maire ! Plus de trente ans au service des administrés !! Cela méritait bien une mise à l'honneur !

Florent Gandi a donc reçu, le titre tout symbolique mais officiel de « Maire honoraire » pris par arrêté préfectoral ainsi qu'une la médaille de la commune, gravée à son nom et précisant les années au service de la commune.

### **LES PORTE SACS JAUNES DE BERNARD**

Dans la précédente édition du Bulletin Municipal, nous vous présentions le porte-sacs jaunes que Bernard Picco avait inventé et réalisé, pour lui et ses voisins, au Mas Blanquet, depuis que ces emballages sont ramassés dans les sacs jaunes porte à porte. Or ces sacs, déposés à même le sol, avec le risque d'être éventrés, ne sont pas très esthétiques. Bernard a trouvé le moyen de rendre la chose à la fois pratique et fonctionnelle.

Il a fabriqué un poteau, surmonté d'une roue, équipée de crochets, le tout orné d'une décoration. Il suffit d'accrocher les sacs jaunes à ces crochets. Cela a également le mérite de faciliter le travail des agents collecteurs qui bénéficient ainsi d'un lieu de regroupement de plusieurs sacs.



Depuis, l'exemplaire unique de Bernard a fait des petits ! En effet Bernard a réalisé d'autres poteaux qu'il a généreusement offerts à la commune.

Bientôt, ces différents poteaux seront implantés dans plusieurs lieux de la commune dans des emplacements les plus stratégiques possible : Sellier, Cadinière, Christol, Fabrègues, Village.

Merci à Bernard pour cette belle et louable initiative citoyenne !



## **VIE DU VILLAGE (suite)**

### **REMISE DES DRAPEAUX DU SOUVENIR FRANCAIS**

M. Thierry Perrin, Président du Comité de Sabran du Souvenir Français, ainsi que Robert Couderc et Jean-Claude Bouillard, anciens combattants et membres du Souvenir Français ont présenté à la municipalité le projet « drapeau des écoles ».

Cette association dont la vocation est d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France a lancé cette initiative pour permettre aux enfants de participer aux cérémonies commémoratives en arborant un drapeau « Souvenir Français » propre à leur école et surtout adapté à leur taille. Ce projet, devenu national, est d'ailleurs, à l'origine une initiative de Monsieur Bernard Porte, délégué général du Gard de cette association.



La municipalité, après l'accord de l'équipe éducative, a souhaité lancer ce projet qui permet aux enfants d'aborder l'éducation civique et de citoyenneté de façon concrète et a financé l'achat du drapeau et du baudrier.

Quant aux enfants, ils avaient pour leur part la charge de réaliser à leur manière un dessin représentant la commune : dessin que l'on retrouve sur le drapeau.

Saint André est la première commune de l'agglomération du Gard Rhodanien et la 7ème du département à recevoir ce fameux « drapeau école », d'autres suivront.



En parallèle, le comité Souvenir français de Saint Gilles a signé une convention de prêt avec la commune de St André, afin de mettre à notre disposition leur ancien drapeau de commémoration pour que nous puissions en disposer lors des cérémonies au village. Ce drapeau nous avait déjà été prêté en 2022 lors de la commémoration de l'armistice marquant les 100 ans de notre monument aux morts.

Il fallait faire vite avant la cérémonie du 11 novembre ! Juste à temps, le mardi 07 novembre, a pu avoir lieu la cérémonie de remise officielle des drapeaux, en présence des habitants, enfants de l'école, enseignants, anciens combattants, élus et représentant de l'inspection académique. Monsieur Bernard Porte, délégué général du Gard du Souvenir Français, secondé par messieurs Paul Badré, Président du Comité de Saint Gilles Petite Camargue et Thierry Perrin, président du Comité de Sabran, a remis ces deux drapeaux à Nathalie Lacousse, qui a, à son tour remis le drapeau adulte à François Barbe, et le drapeau Ecole à Capucine Horn, en tant que porte-drapeaux.

Cette cérémonie s'est achevée par l'interprétation des enfants de *La Marseillaise*.

La commune est désormais dotée de deux drapeaux du Souvenir Français pour les cérémonies commémoratives !

## **VIE DU VILLAGE (suite)**

### **« OPERATION BRIOCHE » du 9 au 15 octobre**

Merci pour l'accueil réservé aux élus bénévoles lors de l'opération brioches 2023 et surtout un **GRAND MERCI** pour votre générosité malgré un contexte social et économique difficile.

**La somme de 795€ a ainsi pu être remise à l'association Unapei30 pour notre commune.**

Les dons collectés sur tout le département contribuent à la réalisation de différents projets :  
« *Après avoir équipé plusieurs établissements en Tableaux Blancs Interactifs pour une aide à l'apprentissage et l'éducation des enfants et jeunes adultes en 2022, les dons collectés en 2023 financeront une résidence de Clowns au sein de nos Instituts Médico-Educatifs. Ces séances favoriseront les interactions sociales des personnes et contribueront à leur épanouissement* »  
(extrait du courrier de remerciement de Christian ROUGIER, Président de l'Unapei 30, association qui gère 27 établissements et services dans le Gard).

### **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE**

Cette année encore, la cérémonie de l'armistice a été l'occasion pour de nombreux habitants de se réunir pour un moment de recueillement et de mémoire.

A cette occasion, les enfants, accompagnés de leur enseignant, ont récité des poèmes, avec émotion avant d'entonner *La Marseillaise*, reprise par l'assistance.

La présence des enfants et leur interprétation toujours juste de plusieurs couplets de *La Marseillaise* donne toujours une touche particulière à cette cérémonie.

Comme évoquée précédemment, la nouveauté cette année était la présence des deux porte-drapeaux du Souvenir Français dont celui spécialement adapté aux enfants.

C'est Capucine, élève de CM2, qui a eu l'honneur d'être le premier porte-drapeau de l'école.

Pour clore cette cérémonie, les personnes présentes se sont retrouvées autour du verre du souvenir à la salle communale.



### **NOUVELLE ACTIVITE : MASSAGE BIEN-ETRE**

Sylvie Prade a commencé une nouvelle activité : « Sylvie Massages », à son domicile. Elle est praticienne certifiée en massage bien être.

Pour de plus amples renseignements :  
Sylvie Massages - PRADE Sylvie  
Chemin du Vaquier - 06 87 47 91 41  
-[massagesdesylvie@gmail.com](mailto:massagesdesylvie@gmail.com)  
-<https://www.facebook.com/pradette/>  
-<https://www.instagram.com/sylvie.massages/>



## VIE DU VILLAGE (suite)

### ÉTAT CIVIL (août 2023- décembre 2023)

#### Naissances

- ☼ Telma BROCHE, fille de Laury BERNARD et de Yannick BROCHE, née le 4 octobre
- ☼ Nahil BOURIB, fils de Naouar FEGROUCH et de Nasser BOURIB, né le 23 novembre
- ☼ Gina CONSTANT, fille de Ana VILLAMORE et de Thomas CONSTANT, née le 1<sup>er</sup> décembre

#### Mariages

- 💕 Elisa DUMAS et Alexis NEUSCHWANDER, le 19 août
- 💕 Christine BOYDENS et Bruno ROLIN, le 03 octobre

#### Décès

- ☼ Michel TELLIER, le 31 décembre
- ☼ Jeanne VIGNON, le 31 décembre

### PARRAINAGES CIVILS

- \* Léandre NEUSCHWANDER, 19 août

### INSCRIPTION SCOLAIRE : C'EST MAINTENANT !

Pensez à inscrire votre enfant à l'école s'il est dans sa troisième année, pour une rentrée en septembre 2024 ou si vous venez d'emménager dans le village.

Contactez le secrétariat de mairie au plus tard au printemps. Il faut vous munir des pièces justificatives suivantes :

- **Le livret de famille,**
- **Un justificatif de domicile,**
- **Le carnet de santé de l'enfant,**
- **Un formulaire (à remplir en mairie).**

### DEUX SAPINS DÉCORÉS PAR LES ENFANTS



C'est désormais une tradition, de nos élèves de l'école qui décorent le sapin devant l'entrée de l'école mais aussi celui de la place du village. Ainsi les conifères s'ornent de mille feux pour illuminer les nuits d'hiver. C'est avec fierté que les petits et les grands ont participé à cette joyeuse action, pour eux comme pour le plaisir des habitants et des passants. Finalement l'implication dans la vie du village commence jeune et c'est tant mieux !

## **VIE DU VILLAGE (suite)**

### **TAPIS JUDO et JEUX OLYMPIQUES**

A l'approche des jeux olympiques se déroulant à Paris, la commune a souhaité, même modestement, y participer en se portant candidate au label « Terres de jeux » destinées aux collectivités locales, alors qu'en parallèle notre école s'est portée candidate pour être labellisée « Génération 24 » qui s'adresse comme vous pouvez le deviner aux établissements scolaires. Ces deux labels sont destinés à mettre en valeur les bonnes pratiques sportives et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien.

C'est dans ce cadre-là que la commune a financé l'achat de tapis très pratiques, légers et résistants qui s'emboîtent facilement pour former un véritable tatami de 30m<sup>2</sup>. Les enfants ont pu tester rapidement ce nouvel équipement grâce à une intervention judo qui a pu s'organiser au sein de l'école, faisant ainsi découvrir aux enfants cette discipline, qui représente de belles chances de médailles aux JO de cet été ! Et ils ont été emballés !

Cet investissement servira à d'autres activités au sein de l'école comme toutes les activités de motricité, gym des plus petits comme des plus grands. Le sport avant tout !



# ÉCOLE

## UNE RENTREE EN MUSIQUE

Un bel effectif cette année encore pour les 2 classes de l'école communale avec 38 enfants de la petite section de maternelle au CM2. Les anciens élèves étaient ravis de retrouver leurs camarades.

Quant aux petites sections qui faisaient leur 1<sup>ère</sup> rentrée, accompagnés de leurs parents, tous ont vite retrouvé le chemin de leur belle classe.

Tous ont eu la chance d'être accueillis en musique et chansons par le Directeur de l'école, Gaël Bégaud ...



## LA FÊTE DE FIN D'ANNEE EN CHANSON ET MUSIQUE

Ils préparaient cet évènement depuis de longs mois !! Les enfants et leurs enseignants, épaulés par Anne Lauron (professeur de musique à Saint Marcel) ont présenté un spectacle joyeux, soigné et au combien festif à la salle des fêtes pour clore 2023. Des chants, notamment de vieux chants occitans ont résonné dans la nuit hivernale pour le plus grand bonheur des familles et amis présents ce soir-là. Ensuite, les enfants ont eu droit à un petit cadeau et une petite gourmandise (qu'ils n'ont pas tardé à dévorer) offerts par l'APE. La soirée s'est poursuivie dans la plus grande convivialité.

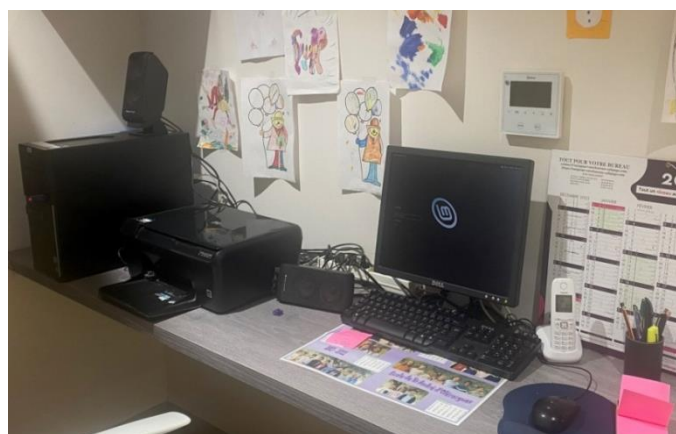


## UN NOUVEL ORDINATEUR A LA CANTINE

Le Syndicat Intercommunal d'Information Géographie (SIIG) a proposé aux communes adhérentes dont nous sommes, un ordinateur suite au renouvellement d'une partie du matériel informatique. La commune a candidaté et a eu le plaisir d'être retenue pour bénéficier de cet ordinateur. Celui-ci a été installé à la cantine de l'école.

Il était temps car son prédécesseur n'était plus très opérationnel.

Merci au SIIG pour ce don très apprécié !



## LA PAGE DES ECOLIERS

La page des écoliers

ÉCHO  
d'école

Bonjour chers parents et villageois,

Nous faisons beaucoup de sport à l'école. On a le label génération 2024 ! Cette année nous avons déjà fait du judo, du handball, d'autres sports à l'école et nous avons utilisé le terrain multisports du village.

### Le judo

Le judo est un sport de combat qui vient du Japon. On a appris des prises debout et au sol. On a fait des combats et on a appris le jeu du sumo. Le déroulement du cours est : d'abord on salue, puis on s'échauffe, après on apprend de nouvelles prises au sol ou debout et pour finir on fait des combats debout ou au sol, et on salue.

### On a appris des mots en japonais.

REI = saluer  
HAJIME = commencer  
MATTE = arrêter  
RANDORI = petit combat



### Le handball

Le handball est un sport collectif.

Avec Léo, notre éducateur sportif de handball on a appris à faire des passes en hauteur et des passes à rebond, à faire des tirs et à se démarquer. On a fait des matchs, des exercices de passes et des tirs. Et il nous a invités à un match à Bagnols (et l'équipe de Bagnols a gagné !).



Les élèves de CE1-CE2-  
CM1-CM2 pour l'école

# TRAVAUX

## TERRAIN MULTISPORTS

C'est le chantier phare de 2023. Ce projet évoqué avant la construction de la nouvelle école, et repris courant 2022 par l'équipe municipale pour tout le volet administratif (paramètres techniques, choix emplacement, chiffrage, montage dossier subvention, appel d'offres,...), est enfin sorti de terre, au sens propre comme au sens figuré !

Après la réalisation courant juin, d'importants travaux de terrassement et la réalisation de la plateforme en enrobé, l'équipement sportif a pu enfin montrer le bout de son nez à l'automne !

Ce matériel sportif livré fin octobre a été rapidement mis en place par l'entreprise ATC Equipement. Quelques jours ont suffi pour monter la structure et procéder aux différentes couches de résine pour que le terrain sportif prenne enfin des couleurs. Le chantier était bien sûr interdit au public tant la phase revêtement est délicate...cela a été à peu près respecté...

Le choix des couleurs s'est porté sur une palette de tons neutres allant de la terre à la pierre, pour s'intégrer au mieux avec l'environnement naturel du lieu. ...et tout cela arrosé de quelques petites pluies intermittentes !



Après vérification de la réalisation du chantier entre la municipalité et l'entreprise à la mi-novembre ça y est nous avons pu permettre l'accès au terrain multisports et bien sûr les premiers à s'y rendre ont été les enfants de notre école.

Dès le feu vert, le même jour, le 21 novembre, l'équipe enseignante a fait découvrir à la classe des grands ce nouvel espace ludique et sportif !

Quel plaisir de les voir enfin se défouler sur un terrain multisports!

Ils ont pu en profiter également, lors du partenariat entre le club de hand de Bagnols (HBGR) et l'école. Un formateur est venu les initier à ce sport, sur le nouveau terrain.

C'est une bonne chose que la commune puisse disposer désormais d'un équipement sportif robuste, adapté à la pratique de plusieurs sports (basket, foot, hand, volley,...).

Il est à disposition des enfants de l'école mais également à tous, petits ou grands, le sport n'a pas d'âge !

Pour autant, le chantier n'est toujours pas terminé, il manque la touche finale de l'éclairage. Celui-ci ne devrait pas tarder à pouvoir être installé...actuellement, les délais ne sont pas toujours fiables, il faut être patient...



## TRAVAUX (suite)

### CHANGEMENT DES POMPES AU FORAGE

L'entreprise Véolia, qui a repris à sa charge la gestion du réseau d'eau potable sur la commune, a procédé au cours de cette année, au changement des pompes du forage au Mas Malon.

### ENLEVEMENT DES SUPPORTS A CONTENEURS



Les supports à conteneurs qui avaient fleuri un peu dans tous les hameaux et quartiers du village n'avaient plus de raison d'être avec le passage aux conteneurs individuels en porte à porte. Ils ont donc été retirés, rendant ainsi une plus grande esthétique à ces lieux.

Les lieux où ils ont été enlevés : Cadinière, Mas Blanquet, RD 23, Sellier, Christol, RD 146.

### REFECTION DE LA TOITURE DU KIOSQUE

Décidément après la toiture de l'Eglise, et du lavoir communal, la toiture du kiosque sur la place a elle aussi fait l'objet de travaux de sécurisation.

C'est Jean-Denis Delacroix, entrepreneur du village qui, travaillant à proximité, nous a alertés sur un certain nombre de tuiles cassées.

Il a pu ainsi intervenir à la suite de son chantier et a changé pas mal de tuiles endommagées limitant ainsi le risque d'infiltration et de chute malencontreuse de tuiles !



« Plus Beau Notre Village »

Un grand merci déjà aux habitants de la commune qui ont répondu favorablement à notre invitation à s'inscrire sur la liste des volontaires pour donner, à l'occasion, un coup de main, lors de petits travaux.

Les spécialistes de la peinture, du jardinage, de la taille d'arbuste... se sont manifestés et nous en sommes ravis.

**MERCI!**

Nous vous rappelons qu'il suffit de passer en mairie ou d'envoyer un mail en précisant votre nom, votre adresse et éventuellement les domaines dans lesquels vous pouvez intervenir.

#### Actions à venir au printemps

**Petits travaux de bûcheronnage et déblayage de branches, le samedi 23 mars 2024, à 9h00 rendez-vous aux boîtes aux lettres du quartier des Fabrègues.**



# SAVOIR VIVRE

## INCIVILITES

Mauvaise surprise ! Au milieu de l'été, des personnes mal intentionnées et n'ayant, semble-t-il, rien de mieux à faire, ont arraché les fleurs dans les jardinières qui ornaient la fontaine. Ces pauvres bégonias qui n'avaient rien demandé et qui fleurissaient le lavoir ont du coup disparu.

Il s'agit malheureusement d'une attitude déplorablement désespérante et non citoyenne.



## DÉCHETS SAUVAGES

Même s'ils ont tendance à diminuer, il y a encore de trop nombreux dépôts sauvages de déchets près des anciens points collectifs de collecte. Depuis le passage aux conteneurs individuels, des sacs sont toujours déposés à côté des récupérateurs à verre ou papier ou de façon isolée. Leur présence entraîne le dépôt d'autres sacs, ce qui crée des nuisances tant visuelles qu'olfactives. De plus ces dépôts attirent les nuisibles.

Quelques points noirs sont identifiés, comme à proximité des conteneurs à verre et papier au hameau de la Bégude. Parfois, et malgré la mobilisation citoyenne des riverains ou des élus qui participent à cette lutte, ces dépôts réapparaissent par absence totale de civisme.

Nous tenons à remercier l'action de ces habitants qui aspirent à un quartier propre, c'est l'action de tous qui fera avancer les choses, en espérant que ce genre d'incivilités disparaisse.

## VOL D'UN PANNEAU



Un panneau « route de Christol » a été volé à l'intersection du chemin du mas de Sellier et de la route de Christol.

Encore un acte d'incivilité !

Là encore quel intérêt de récupérer un panneau directionnel qui désormais fait défaut.

## ATTENTION ! TOUT NE VA PAS AU COMPOSTEUR !

Rappel : Il est formellement **INTERDIT** de déposer des litières « rongeurs » ou « chats » ou des cendres dans le compost !!



# PAROLES AUX ASSOCIATIONS

---



## LA DIANE OLERARGUAISE

Bonjour à toutes et à tous,

2024 est là, c'est l'heure de vous faire part de ce qui s'est passé depuis le dernier bulletin municipal.

La saison de chasse 2023/2024 a débuté le dimanche 10 septembre 2023.

Elle s'est clôturée le dimanche 03 décembre 2023 en ce qui concerne la chasse aux lièvres. Elle continue jusqu'au 14 janvier 2024 pour le reste du petit gibier.

La chasse aux sangliers va s'étendre jusqu'à fin mars 2024.

N'oubliez pas que si vous avez des dégâts dus aux animaux « ASOD » (animaux susceptibles d'occasionner des dégâts) anciennement appelés « animaux nuisibles », dans vos poulaillers, greniers ou autres bâtiments, vous pouvez vous adresser aux piégeurs agréés de la société de chasse. « ASOD » c'est écologiquement plus correct que « nuisible » qui représente trop la réalité de ces animaux !!!!!.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu présent lors du repas sur la place du village le 26 août 2023 à midi, repas qui s'est terminé tard dans la soirée dans la bonne humeur et la convivialité qui était espérée, merci à toutes et à tous.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2024.

Prenez soin de vous et vos proches.

Le bureau

# PAROLES AUX ASSOCIATIONS (suite)

---

## COMITE DES FETES ET DE JUMELAGE « LOU LAVANDIN »



Tout d'abord le comité des fêtes « Lou lavandin » et ses bénévoles vous souhaitent une très belle année 2024. Que celle-ci vous apporte santé et prospérité.

Pour cette nouvelle année, nous allons continuer sur la même lancée que celle de l'année dernière : repas du 8 mai, repas du 14 juillet, fête votive, soupe aux pois, loto...



Nous tenons à sincèrement vous remercier pour votre présence et votre contribution à chaque manifestation.

Grâce à vous, c'est toujours un grand succès.

Car n'oublions pas que ces manifestations ont pour objectif d'entretenir la convivialité de notre village qui donne une âme si particulière à Saint André.

Pour cette nouvelle année, de nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe. Bienvenue à eux !

Il n'est pas toujours simple d'allier vie de famille, vie professionnelle et vie associative. Aussi, nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux membres. N'hésitez pas !

Les portes sont grandes ouvertes, les bonnes volontés sont les bienvenues.

Un grand merci donc à vous tous qui nous soutenez et nous faites confiance à travers votre présence.

Le bureau

## PAROLES AUX ASSOCIATIONS (suite)

---

### "CEUX DU REFREGEOUN"

Nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2024, surtout la santé, et nous espérons que cette nouvelle année nous permette de partager encore plus de moments de convivialité ...

Nous vous remercions pour votre participation à la septième édition de la soirée "Aligot" du mois de juin 2023, et tout particulièrement les bénévoles qui nous aident à en assurer le succès.

Nous comptons encore sur vous tous pour 2024. Vous pouvez noter sur vos agendas que la soirée "Aligot", ouverte à tous, est programmée le **samedi 01 juin** à partir de 18H sur la place du village.

#### Quelques activités à partager :

- jeux le mardi après-midi à la salle communale (toute l'année, pas de trêve d'été ,,),
- pétanque le vendredi après-midi dans la cour de l'ancienne école,
- sortie à la journée au mois d'avril,
- soirée "Aligot" au mois de juin,
- repas au restaurant et repas champêtres,
- randonnée nationale de Générations Mouvement du 02 au 06 avril, autour d'Hendaye (1<sup>ère</sup> participation de notre association - 8 personnes inscrites),
- rencontres départementales de Générations Mouvement,
- voyage dans les Pyrénées du 15 au 22 juin ...



*Dernière Assemblée générale*

Et des projets en cours de réflexion ...

Nous vous rappelons que l'association est ouverte à tous; n'hésitez pas à venir nous rencontrer un mardi, ou vendredi après-midi, pour vous informer ou faire un essai ...

Le Bureau



L'OlérArTguaise est une association d'initiation ou de perfectionnement aux techniques des arts comme : le dessin, le modelage, la peinture, le graph et les techniques de publication assistées par ordinateur.

Elle organisera une **journée d'exposition-démo le samedi 14 septembre 2024 à 17h00** à l'ancienne école de Saint André d'Olérargues.

Les cours sont assurés par Frédéric Bort : 06-03-62-26-61 ; frederic.bort@free.fr

#### **Info/contact**

lolerartguaise30@gmail.com

frederic.bort@free.fr

# PAROLES AUX ASSOCIATIONS (suite)

## Association des Parents et Amis de l'École de Saint André d'Olerargues



Septembre est aussi synonyme de rentrée pour l'APE. Suite à la réunion des enseignants, l'APE a offert un pot de l'amitié, l'occasion de tous se retrouver et de faire connaissance avec les nouveaux parents ! Chacun est invité à venir donner un coup de main, à mesure de ses disponibilités !

La première réunion a permis de présenter l'APE et ses différentes manifestations, l'état des comptes et d'élire le nouveau bureau :

- Alicia MACCHIARELLA, *Présidente*
  - Virginie VERLAGUET, *Vice-Présidente*
- Nathalie BARBE, *Trésorière*
  - Amélie HORN, *Vice-Trésorière*
- Lison PASQUETTI, *Secrétaire*
  - Léocadie TELLIER, *Vice-Secrétaire*

En ce début d'année, l'APE a permis la venue d'un judoka pour initier les enfants à cet art martial. Tous les jeudis matins, les enfants du CP au CM2 ont pu apprendre les termes spécifiques à ce sport et s'entraîner au combat au sol.

L'APE a aussi financé lors de la période 2 la venue d'Anne LAURON, professeure à l'école de musique de St Marcel. Cette initiation à la musique pour tous les enfants a abouti à la création d'un spectacle musical pour Noël.

Toutes ces interventions ont pu être financées grâce au soutien des parents et des villageois lors des différentes manifestations : nous vous en remercions grandement !



La première manifestation a eu lieu début octobre, mêlant castagnade l'après-midi et soupe au pistou le soir.

Puis l'après-midi Halloween a permis de réunir un grand nombre d'enfants pour parader dans le village, récupérer des bonbons auprès de gentils villageois et terminer la soirée à la boom dans la salle des fêtes.



L'opération Chocolats de Noël s'est aussi bien passée.

Enfin, l'année s'est terminée autour d'un apéritif convivial à la suite du spectacle de Noël permettant de déguster des planches de charcuterie, des huîtres et du vin chaud.... Un régal !

Le Père Noël est venu offrir aux enfants des livres et du chocolat, pour les récompenser de leur attitude exemplaire !



L'APE vous souhaite une excellente année, au plaisir de vous retrouver lors des manifestations prévues pour le deuxième semestre de cette année :

- ❖ **Marché aux fleurs** le samedi 27 avril
- ❖ **Soirée Belge** le samedi 25 mai
- ❖ **Fête de l'école** le vendredi 28 juin

# PAROLES AUX ASSOCIATIONS (suite)

---

## L' ASSOCIATION ALPHA

(Clémence Desplats secrétaire ; Pascale Caulet trésorière ; Nelly Chayne présidente)

Nous avons placé « le bien-être » au centre des deux activités proposées pour l'instant, au sein de notre commune.

Le YOGA : cours dispensé le lundi soir de 20h00 à 21h15 par Lisa Cutard (0617595132 [www.unmondedeconscience.fr](http://www.unmondedeconscience.fr))

La pratique s'appelle « yoga danse ». Sur des musiques de différentes rythmiques et avec guidance verbale.

Ces séances permettent un « lâcher prise », une expansion de conscience et une grande détente physique et psychique.

N'hésitez pas à contacter Lisa pour plus de détails.

Le Gi Gong dispensé le mercredi de 18h00 à 19h15 et le jeudi de 18h00 à 19h15.

Les séances sont proposées par Pascale Caulet psychomotricienne et praticienne en énergétique chinoise de l'institut Xin'an.

Le gi gong est une gymnastique énergétique chinoise.

Les mouvements sont souples et enchainés en harmonie respiratoire afin de faire circuler l'énergie dans le corps.

Un échauffement et des étirements débutent la séance et elle s'achève par un moment de relaxation et de méditation pour détendre et reposer le corps et l'esprit.

Ces deux activités sont dispensées à la salle des fêtes du village.

Le cours d'essai est gratuit.

Pascale Caulet propose ponctuellement des stages le samedi matin de 9h15 à 12h15 à la salle des fêtes.

YOGA et GiGONG permettent de prendre un temps pour soi et d'être à l'écoute de son corps et de son esprit, générant détente, antistress afin de se sentir mieux au quotidien.

Au plaisir de se rencontrer avec un tapis, un coussin dans la joie et la bonne humeur.

info/contact:

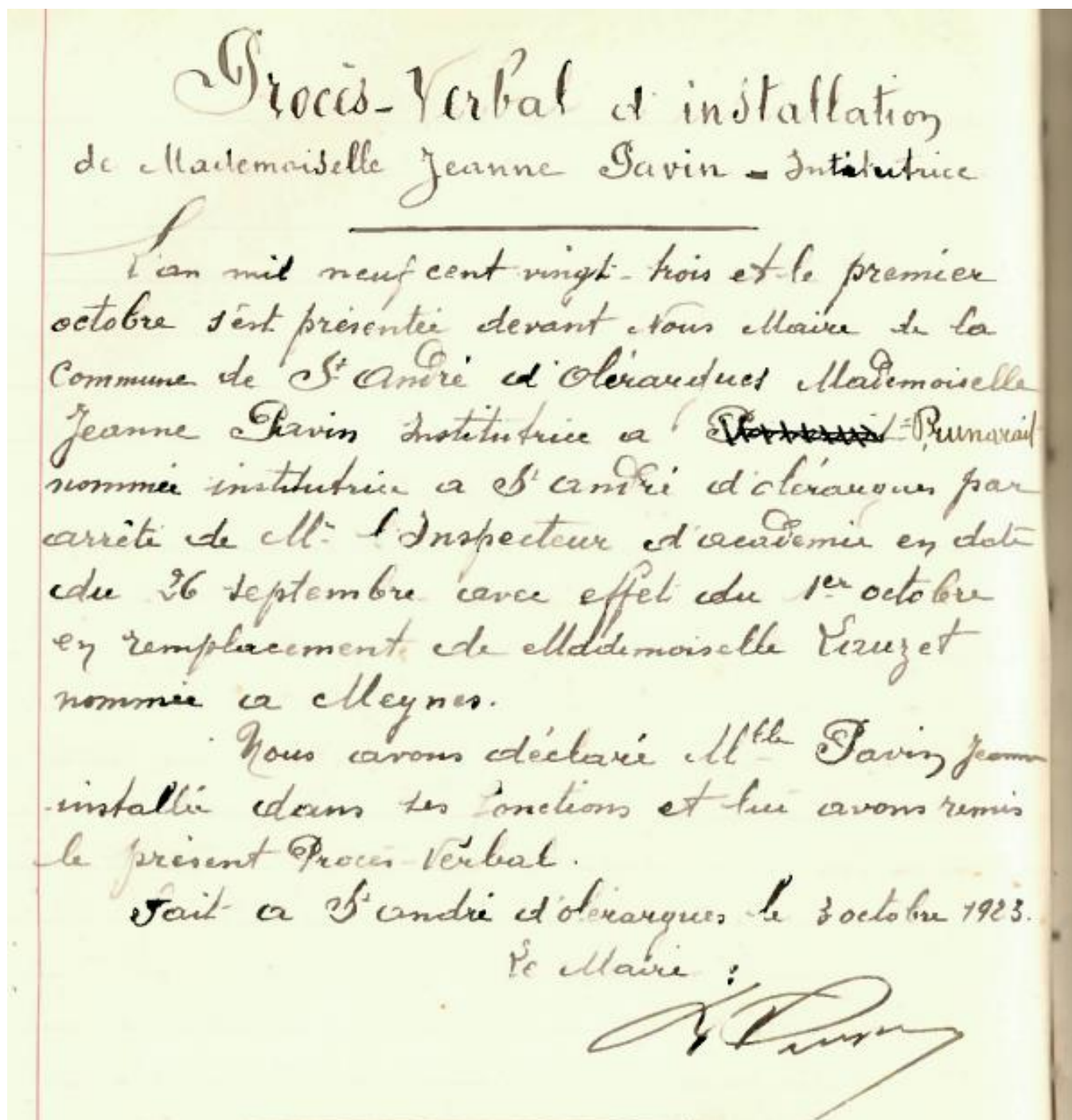
Pascale Caulet 0669746463 [tao.atelier@yahoo.fr](mailto:tao.atelier@yahoo.fr)

Nelly Chayne 0640463313 [nellychayne@gmail.com](mailto:nellychayne@gmail.com)

## UN PEU D'HISTOIRE POUR FINIR

Il y a tout juste cent ans, le 1<sup>er</sup> octobre 2023, une nouvelle institutrice arrivait au village. Les archives contiennent le procès-verbal de son entrée en fonction.

Mademoiselle Jeanne Pavin, arrivée de « *Prunarait* » (actuellement orthographié Prunaret, dans les Cévennes, au pied du Mont Aigoual), remplaçait Mademoiselle Lauzet, envoyée quant à elle à Meynes, près de Remoulins.



### Réponses devinettes :

- 1) Sentier à proximité du chemin de la Mine, « les rochers lisses »
- 2) Ruisseau Layac et pont sous le chemin de la Mine